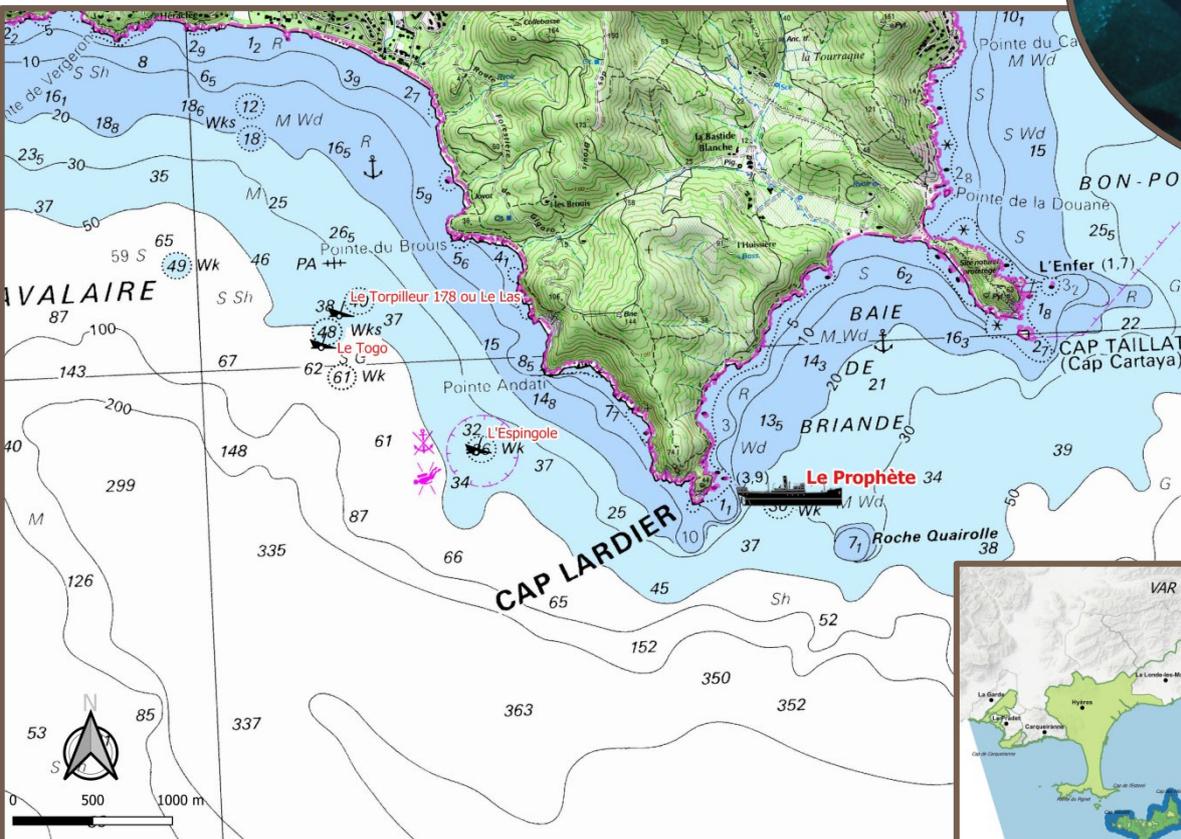


Le Prophète



Localisation : Pays : France - Ville : La Croix-Valmer
 Position : Cap Lardier

Statut de protection : Parc national de Port-Cros (Aire maritime adjacente)

Point de départ :

Hyères-les-Palmiers - La Londe-les-Maures -
 Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou - Cavalaire
 Ramatuelle

Accessibilité :

- Du bord - En bateau - Site aménagé (bouée)

Caractéristiques : Profondeur : 34 mètres
 Difficultés : Parfois du courant
 Intérêts : L'énorme volant d'inertie



L'hélice © Nicolas BARRAQUE

Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.



Historique et description :

Le Prophète est un navire à vapeur, construit à une époque où on abandonne le bois. Il a été fabriqué dans un atelier à Sète en 1853. Long de presque 42 mètres et large de plus de 7 mètres, le Prophète a une jauge de 200 tonneaux. Il est francisé à Marseille le 10 mars 1853. En 1857, le vapeur Prophète est revendu. Il doit son caractère unique au fait d'être le plus ancien navire à hélice.

Son naufrage :

Au moment du naufrage, le Prophète arrivait d'Algérie. Il était probablement en difficulté et s'était mis à l'abri en rade d'Agay le 26 mars 1860. On ne sait plus rien jusqu'au 30 mars, date à laquelle on apprend qu'il a coulé au large du Cap Lardier suite à une voie d'eau. Aujourd'hui, la partie la plus intéressante de l'épave est l'ensemble propulsif relié à une hélice en fer par un arbre interminable. On peut voir également 2 chaudières très bien conservées.



La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées.
Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.



Environnement et biologie :

L'épave est posée sur un fond sableux et elle attire de nombreux poissons : girelles (*Coris julis*), castagnoles (*Chromis chromis*), apogons (*Apogon imberbis*) et des mérours bruns (*Epinephelus marginatus*).

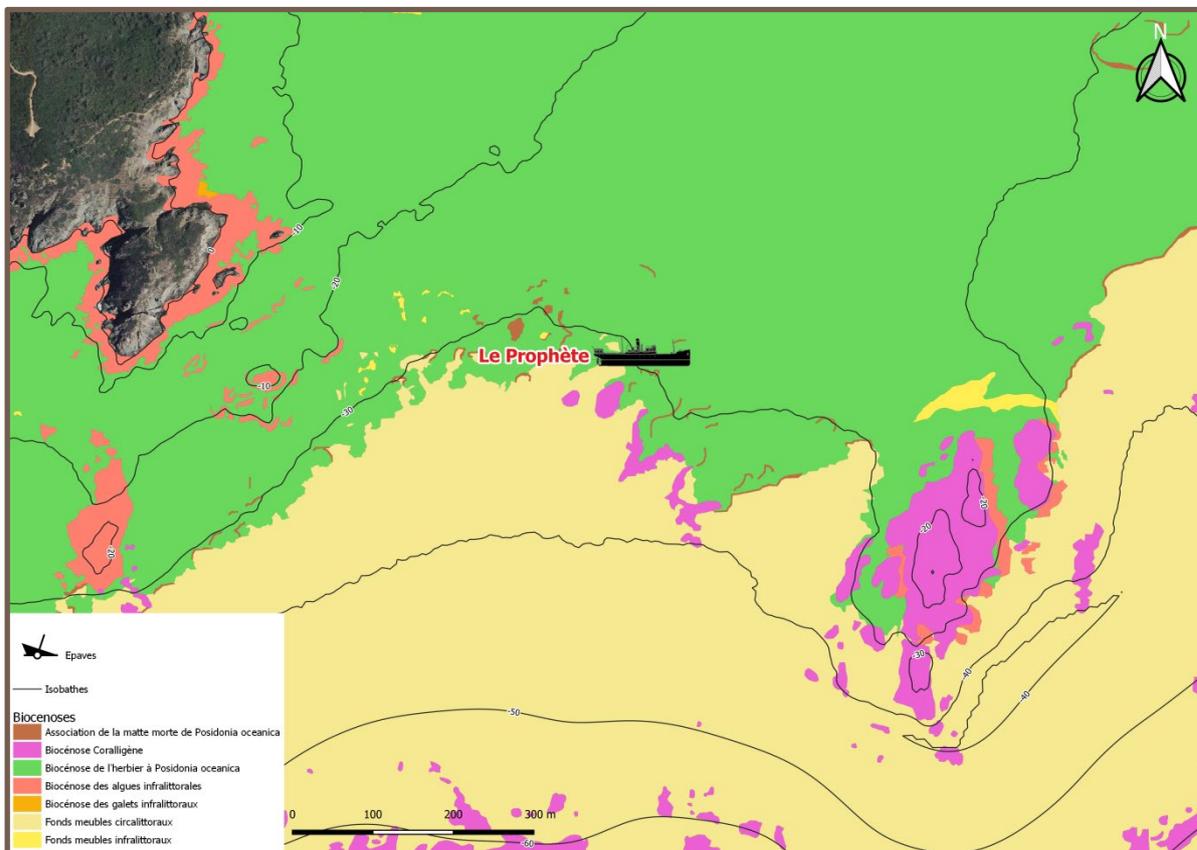


Apogon (*Apogon imberbis*) © Dominique BARRAY



Evitez de toucher la faune et la flore sous-marines. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

Carte détaillée des biocénoses :



Fréquentation : - Forte - Moyenne - Faible

Autres activités pratiquées : - Apnée - Randonnée palmée - Pêche - Chasse sous-marine



© Nicolas BARRAQUE



© Nicolas BARRAQUE



Mérour © Jean-Michel MILLE



Dessin de l'épave © Coll Jean-Pierre JONCHERAY

Pour en savoir plus : - 100 épaves en Côte d'Azur de la Ciotat à St Tropez - Editions GAP - 2003 Anne et Jean-Pierre JONCHERAY
 - 100 belles plongées Varoises - Editions GAP - 2013 - Philippe JOACHIM - Alain PONCHON
 - L'épave du vapeur Prophète au Cap Lardier - Jean-Pierre JONCHERAY